

Bilan par activité pour l'exercice

Activités	Nombre de salariés	Montant aide alloué
Aide à l'enfance	997	69 690 €
Chèques Vacances/ CESU	933	123 202 €
Cinéma	10 307	69 588 €
Activité sportive	150	10 468€
Location	1 093	174 110 €
Séjour	1 400	183 900 €
Transport	6 585	600 510 €
Bons cadeaux	12219	680 200 €
Frais de personnel	5	149 558

Bilan par activité payante pour l'exercice

Activité	Nombres de salariés	Quantités vendus	Montant total
Bons d'achats	7 845	23 200	1 273 000 €
Billetterie loisirs	3 090	7 275	117 876 €
Exposants	473	492	24 295 €
Remise en forme	568	590	196 260 €

Dons sociaux et prêts

Activité	Nombres de salariés	Montant total
Dons du CE	10	4 600 €
Prêts du CE	17	10 709 €
Dons « secours » du CE	77	6 180 €

« L'objectif du Bureau est d'être en permanence à votre écoute afin d'améliorer les prestations offertes par le comité d'entreprise et de vous offrir une qualité d'accueil à la hauteur de vos attentes. Même si nous sommes tenus par un budget contraint, nous avons tenu à continuer à développer des activités et à mettre en place des prestations sociales ».

Germaine Cissé

Journées portes ouvertes

- **4 journées portes ouvertes** ont eu lieu avec la présence de nos différents partenaires, tels que Selectour, Locatour, Ucpa, Promovacances, Groupe Pierre & Vacances, Costa Croisières, MSC Croisières. Organisation de tombolas avec de nombreux lots offerts par nos partenaires, une croisière pour 2 personnes, des coffrets Wonderbox, des locations ou week-ends au ski.
- **2 journées Brad 'livres ou journées de la terre:** Ventes de livres, CD et DVD retirés de la médiathèque. Le 29 avril 2015 et le 30 avril 2015 à Imaginations 600 Livres ont été vendus; prix entre 10cts et 1€.
- **2 journées Kits Scolaires rentrée des classes :** commande des kits scolaires proposée par le CE. La société DAPE74 est venue à la rencontre des salariés au bâtiment Imagination le mardi 23 juin 2015 : 76 Kits scolaires vendus.

Marché de Noël des 22 et 23 décembre 2014

Lors de ce marché, les salariés pouvaient y découvrir des exposants de chocolat, de bijoux, de parfums ou de produits de beauté. Le marché a eu un succès exceptionnel cette année, auprès des salariés.

Petit-déjeuner du 1^{er} Mai

A l'occasion de la fête du travail, le comité d'entreprise a organisé, pour la 3^{ème} année consécutive, un petit-déjeuner offert aux salariés de l'entreprise. Des viennoiseries, des gaufres et des boissons ont été servis aux salariés. Au total, 4 200 petits-déjeuners ont été servis pour cet événement.

Week-ends Ski

En partenariat avec Selectour Afat et UCPA, 2 week-ends au ski ont été organisés : séjours à Val Thorens et à la Norma. 46 salariés, ainsi que 24 ayant droits, ont bénéficié de ces offres pour un montant d'aide de 7954,53€ (Subvention).

Expositions Ventes

Au total, 152 expositions-ventes ont été organisées permettant aux salariés d'acquérir des produits à des tarifs avantageux.

*Rappelons que le produit des locations d'emplacements alimente la caisse de secours destinés aux prêts et dons sociaux envers les salariés en grande difficulté.

Information des salariés

Le CE dispose d'un site Internet qui sert un double objectif, informer les salariés des dernières offres du CE et développer le nombre de commerçants des alentours proposant des remises et ristournes aux Cast Members. Des centaines de catalogues et fiches d'information ont été édités et diffusés aux salariés au cours de l'exercice.

Permanences CE

270 permanences à Imaginations
 204 permanences à la médiathèque de Baloo
 140 permanences aux hôtels
 53 permanences Team Disney.
 53 permanences Fantasia.
 12 Journées de distributions tous sites confondus pour les chèques cadeaux de fin d'année.
 15 permanences juridiques gratuites par Maître Belkacem TIGRINE avocat au Barreau de paris



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ET DE GESTION FINANCIERE

Exercice du 1er octobre 2014 au 30 septembre 2015

Le décret n°2015-358 du 27 mars 2015 précise les points devant figurer dans le rapport annuel sur les activités et la gestion financière selon la taille du C.E.

Le comité d'entreprise Disney rentre dans la catégorie des « grands CE » dans la mesure où les ressources annuelles du CE dépassent 3M€.

Détail des seuils du Comité d'Entreprise Disney

Seuils	Au 30/09/2015
Nombre de salariés	9 salariés (seuil non atteint)
Ressources annuelles	3 110 115 € (seuil atteint)
Dont œuvres sociales	2 268 550 €
Dont fonctionnement	841 565 €
Total Bilan	2 453 705 (seuil atteint)

Par ailleurs, l'obligation de joindre un rapport de gestion s'applique aux comptabilités initiées à partir du 1^{er} janvier 2015. Dans le cas présent, l'élaboration de ce document est une démarche volontaire du Bureau du CE dans l'intérêt de la transparence financière.

L'organisation du comité

Nombre d'élus

Le nombre légal de sièges au C.E. Euro Disney s'élève à 30 : 15 titulaires et 15 suppléants. Depuis le début du mandat actuel, des départs ont été enregistrés et le nombre d'élus est désormais de 28 titulaires et suppléants au sein du comité d'entreprise Euro Disney.

Les représentants syndicaux

Chaque organisation syndicale représentative dans l'entreprise peut désigner un représentant au comité. Ainsi 6 représentants syndicaux siègent au comité pour faire connaître la position de leur syndicat.

La direction

Le comité d'entreprise est obligatoirement présidé par l'employeur ou son représentant.

Réunions

Durant l'année 2015, il s'est tenu 12 réunions ordinaires et 22 réunions extraordinaires. Ces réunions ont toutes donné lieu à un procès-verbal rédigé sous le contrôle de la Secrétaire du CE. Le procès-verbal est validé conjointement par la Présidente et les membres du CE. **La Présidente et la Secrétaire sont les deux membres indispensables du CE**

La durée moyenne d'une réunion du CE est de 8 heures.

L'organigramme des services du comité

Rôle	Membres du CE
Secrétaire	<i>Mme Germaine CISSE</i>
Secrétaire adjoint	<i>M. David PINARD</i>
Tresorière	<i>Mme Sylvie BELHASSEN</i>
Tresorier adjoint	<i>M. Daniel ROVEDO</i>

Afin de mener à bien l'ensemble de ses activités, le CE emploie, sur l'exercice 2014/2015, 9 salariés, dont 5 CDI à temps plein et 2 à temps partiel, ainsi qu'un CDD à temps plein et un apprenti. Les postes sont répartis de la manière suivante :

1 coordinatrice technique, 1 secrétaire administrative 1 assistante de gestion budgétaire, 1 chargée de relations extérieures , 1 agent administratif, 4 hôtes et hôtesses d'accueil.

Depuis le 10 juillet 2012, les salariés bénéficient de l'adhésion volontaire partielle du Comité d'Entreprise aux dispositions conventionnelles de l'entreprise Eurodisney.

La grille salariale est réévaluée chaque année par le Bureau du Comité d'Entreprise.

L'utilisation de la subvention de fonctionnement

La subvention de fonctionnement est de 0,2% de la masse salariale brute annuelle et selon la loi, doit être utilisée pour:

- * Réaliser des activités d'expertise et des missions économiques,
- * Former les élus,
- * Communiquer avec les salariés,
- * Supporter divers frais liés aux attributions économique du CE.

Les tâches administratives et comptables

Les dépenses liées aux tâches administratives et comptables se décomposent ainsi :

Dépenses	Montant sur l'exercice
Frais de personnel	301 000,00 €
Honoraires expertise judiciaire, expertise comptable, CAC et avocats	161 898,00 €
Frais de communication et de transport	91 041,00 €
Assurances	7416,00 €
Dotations aux amortissements (achat de matériel)	16 564 €

Les comptes annuels 2014/2015 sont arrêtés par le cabinet d'expertise-comptable AXIA Consultants et certifiés par le cabinet de commissariat aux comptes BDO.

Les activités d'expertise et les missions économiques

Le cabinet d'expertise Syndex a été nommé en 2014/2015 pour assurer une mission d'expertise des comptes de l'entreprise. Cette mission est rémunérée par l'entreprise et n'impacte pas les budgets du CE.

Les frais de formation et de documentation des élus du CE

En 2015, les frais de formation et de documentation des élus s'élèvent à 3 140 €. A noter que la formation économique obligatoire des élus titulaires est à budgérer sur 4 ans, ayant lieu en début de mandat. Le CE étant en fin de mandat, ce poste est logiquement, peu élevé.

Les frais de formation des salariés du comité d'entreprise sont d'un montant de 6 363 € représentant 9 jours de formation pour 1 salarié. Le CE emploie un jeune apprenti du CFA Descartes de Marne la Vallée en formation en alternance acquérant une qualification de techniques de commercialisation.

L'utilisation des ressources liées aux activités sociales et culturelles

La subvention des activités sociales et culturelles est de 0,53 % de la masse salariale brute annuelle et est utilisée pour :

- Les bons cadeaux de fin d'année,
- Les séjours et voyages,
- Les remboursements de sports et de séjours enfants,
- Les événements,
- La billetterie,
- Les chèques vacances, les CESU,
- La médiathèque
- Les autres dépenses de fonctionnement propres aux ASC.

Il est évident que cette subvention est insuffisante au regard des effectifs de l'entreprise qui est de 16 038. Elle ne permettrait pas de répondre à la demande d'une part plus conséquente du personnel. Cette situation est aggravée par l'existence de Castmemberland, qui dispose d'un budget pour mener des activités concurrentes à celles du CE alors qu'en droit français, le Comité d'Entreprise dispose d'un monopole des activités sociales et culturelles organisées dans l'entreprise.

Patrimoine

Le CE ne possède aucun patrimoine réalisable en termes de propriétés, à l'exception de matériels et de logiciels bureautiques.

Evolution des ayants-droits

Les activités sociales et culturelles sont destinées aux salarié(e)s Disney, ainsi qu'à leurs ayants-droits (*conjoint, concubin, pacsé et enfants jusqu'à 16 ans révolus*).

Les salarié(e)s présent(e)s dans l'entreprise depuis plus d'un an révolu peuvent bénéficier d'une subvention sur le tourisme, la location, l'enfance, le sport, les chèques-vacances et les chèques emploi services universels.

Tous les salariés de l'UES Euro Disney, sans condition d'ancienneté, peuvent prétendre aux activités à tarifs négociés et aux tickets cinéma (subventionnés).

La gestion des ayants-droits et ouvrants-droits souffre de l'absence d'une transmission informatique des données obligeant le CE à contrôler manuellement les salariés afin de constituer son propre fichier. Le coût de cette gestion peut être estimé à 1 salarié équivalent temps plein.

Avantages CE sur www.cedisney.fr

